METTRE LE REGLEMENT AU DOS DE VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

KHOREIA 02 99 81 39 40

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

A lire attentivement !!!

Cours : Les cours sont dispensés pendant 34 semaines : du 11 septembre 2023 au 29 juin 2024. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires .

INSCRIPTION : Un certificat médical et une photo d'identité sont obligatoires à l'inscription et à la réinscription. L'inscription est effective lorsque le dossier est complet et le règlement effectué.

REGLEMENT des cours : L'élève devra s'acquitter *d'un* ***droit d'inscription annuel de 23€*** en plus des cours et choisit un règlement au **trimestre** ou à **l'année.** Le règlement peut se faire par courrier. Les chèques sont à libeller à l'ordre de KHOREIA

REGLEMENT au trimestre : Les ***3 chèques*** correspondant aux ***3 trimestres seront demandés à l'inscription***, ils seront encaissés au début de chaque trimestre(octobre, janvier, avril). Si à la fin du trimestre l'élève ne souhaite pas continuer, n'oubliez pas de demander la restitution du ou des chèque(s) restant(s).***Tout trimestre commencé est dû entièrement.***
Les élèves n'ayant pas réglé leur trimestre au bout d'un mois ne seront plus acceptés en cours .

REGLEMENT à l'année : Le règlement s'effectue à l'inscription. Possibilité de faire ***2 ou 3 chèques*** qui seront débités dans le courant du 1er trimestre à 1 mois d'intervalle.

REMBOURSEMENT : remboursement partiel, uniquement pour raison de santé, et à condition que la demande soit faite accompagnée d'un certificat médical. Les droits d'inscription restent acquis à l'école. Les cours manqués ne peuvent pas être rattrapés le trimestre suivant.

DISCIPLINE : Une tenue de danse est obligatoire (elle permet au professeur un meilleur jugement de la position du corps de l'élève et donc de mieux la corriger.) Les cheveux devront être impérativement attachés. Les élèves devront se présenter très régulièrement et ponctuels à chaque cours qu'ils suivront.

RESPONSABILITE : Les parents des jeunes élèves sont priés de venir chercher leurs enfants à la sortie des cours, l'école déclinant toute responsabilité envers les enfants obligés d'attendre dans le vestiaire ou dans la rue .Pour une plus grande sécurité, nous demandons aux parents de nous signaler chaque absence de leur enfant au cours.

ASSURANCE : Chaque élève sera assuré en responsabilité civile par l'école de danse (suivant la loi du 10 juillet 1989.)

VOLS : L'école décline toute responsabilité en cas de vols survenus dans les locaux. Nous conseillons aux élèves de ne rien laisser dans les vestiaires pendant les cours.

STAGES et SPECTACLE de fin d'année : l'association « AVENIR de la DANSE » organise pendant l'année des stages de danse ou disciplines associées et un spectacle de fin d'année scolaire. Une adhésion de **16€** sera demandée, à l'inscription, à chaque élève participant aux stages et/ou au spectacle .Le chèque sera débité si l'élève participe au spectacle ou au stage.

TARIFS DES COURS DE DANSE ET DE GYMNASTIQUE

DROIT D'INSCRIPTION: 23 €

Cours d'éveil I : année : 173€
Trimestre : 68€

Cours à l'unité (pas de droit d'inscription) :
1h00: 13€ **1h30**: 18€

Cours au mois (pas de droit d'inscription) :
1h00/sem : 42€ **1h30**/sem : 65€

TARIF pour un élève (tarif initial=T.I)

Nbre d'H/Par semaine	1H00	1H30	2H00	2H30	3H00	Cours illimités
Forfait trimestre(T.I)	83€	104€	126€	138€	149€	174€
Forfait annuel (T.Ix3)-15%	212€	265€	321€	352€	380€	444€

TARIF pour une même famille

	1er élève	2ème élève	3ème élève
Au trimestre	83€	-15%du T.I ou 70€	-20%du T.I ou 66€
A l'année	(83€x3)-15%	(70€x3)-15%	(66€x3)-15%